

Une station originale d'*Astragalus baionensis* Loiseleur sur le littoral de Charente-Maritime

Jean-Marc THIRION* et Christian LAHONDÈRE**

Le 7 juin 1999, lors de prospections sur les terrains du Conservatoire de l'Espace Littoral, à Saint-Palais-sur-Mer, l'un d'entre-nous (J.-M. T.) a trouvé une station d'*Astragalus baionensis* inédite. Cette espèce est protégée au niveau national par l'arrêté du 20 janvier 1982 (paru au Journal Officiel du 13 mai 1982), modifié par l'arrêté du 31 août 1995 (paru au Journal Officiel du 17 octobre 1995).

Distribution géographique :

Astragalus baionensis Loiseleur est pour P. DUPONT une espèce euatlantique littorale (franco-atlantique). Cet auteur signale sa présence en Espagne "seulement à Fontarabie, à la frontière française" ⁽¹⁾ ; il la dit "très commune par places sur le littoral landais ; plus rare en Gironde, Charente-Maritime, sud du Finistère, dans le Calvados seulement à Merville."

En Gironde, A. F. JEANJEAN la dit "commune dans les sables du littoral sur toute la côte" ; d'après É. CONTRÉ, A. BOURASSEAU a vu la plante à Soulac-sur-Mer, çà et là, au sud des dunes des Huttes (nord de Soulac) ; É. CONTRÉ lui même mentionne l'astragale de Bayonne, en 1967, d'une part à Grayan et L'Hopital au voisinage du camping municipal du Gurp où elle est abondante, d'autre part plus au sud à Dépée.

En Charente-Maritime, J. LLOYD la signale de Saint-Palais-sur-Mer à La Tremblade et à Oléron où elle a été notée pour la première fois par A. BONPLAND et où elle était commune du canal de La Perrotine (Boyardville, commune de Saint-Georges-d'Oléron) au Fort des Saumonards. Le fichier d'É. CONTRÉ précise : Royan (1883), de La Grande Côte à Bréjat au bord des bois sur les sables maritimes (1885) (la station nouvelle est peut-être à intégrer dans cet ensemble), à Saint-Palais-sur-

* J.-M. T. : 22, rue du Docteur-Gilbert, PONT L'ABBÉ D'ARNOULT.

** Ch. L. : 94, avenue du Parc, 17200 ROYAN.

(1) P. DUPONT, par lettre récente, nous signale que le Catalogue du Pays Basque de Carlos ASEGINOLAZA IPARRAGIRRE *et coll.*, paru en 1984, déclare que *Astragalus baionensis* a disparu de Fontarabie.

Mer au Platin (vue par A. BOURASSEAU en 1952) où elle n'a pas été revue depuis, aux Mathes au nord de la Côte Sauvage dans une combe (vue par A. BOURASSEAU en 1952) d'où on ne l'a plus signalée. A Oléron É. CONTRÉ la mentionne à Boyardville, le long du canal de La Perrotine où elle a été vue par A. BOURASSEAU en 1954 et par L. RALLET en 1956 et en 1963. R. DAUNAS, début juillet 1960, a observé *Astragalus bayonensis* en abondance près du phare de la Coubre dans une parcelle de forêt de plusieurs hectares qui venait d'être rasée.

É. CONTRÉ note que cette astragale est en régression partout, avec des populations de plus en plus clairsemées ; il la dit très menacée par le piétinement et l'urbanisation et la considère comme disparue à La Palmyre (commune des Mathes) et à La Grande Côte (commune de Saint-Palais-sur-Mer).

L'un d'entre nous (C. L.) l'a recherchée en vain de chaque côté du chenal de La Perrotine à Oléron : ce secteur est très piétiné et une grande partie de la zone est occupée par des garages de bateaux et par d'autres aménagements touristiques ; du chenal de La Perrotine au Fort des Saumonards la plage est très fréquentée et piétinée.

En Vendée, Loire-Atlantique et dans le Morbihan, *Astragalus baionensis* n'a pas été signalé (J. LLOYD et H. Des ABBAYES et coll.).

Dans le Finistère l'espèce est très rare et mentionnée par J. LLOYD et par H. Des ABBAYES dans les dunes d'Audierne, à Beuzec, à Tréguennec (où H. Des ABBAYES dit la plante assez commune), dans l'anse de La Torche à Plomeur et au niveau de la jetée de Plovan.

S. MAGNANON ne signale qu'une seule station dans le Finistère où elle considère *Astragalus baionensis* comme vulnérable (suivant l'échelle de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature) ; sans doute s'agit-il de la station observée dans la baie d'Audierne lors de la session de la S.B.C.O. dans le Finistère en juillet 1993.

Dans le Calvados, M. PROVOST signale que l'astragale de Bayonne a été "introduite au siècle dernier dans les dunes de Merville-Franceville (où) cette psammophile s'est maintenue fort longtemps (B. BOULARD, 1962) avant de disparaître sous des constructions vers 1965."

Pour résumer cette plante n'est commune (ou assez commune ?) que dans les Landes et en Gironde. Nous (C. L.) ne l'avons pas observée dans les Pyrénées-Atlantiques entre l'estuaire de l'Adour et Biarritz. Hors de ces deux départements aquitains *Astragalus baionensis* n'a été revue récemment qu'en Charente-Maritime (station faisant l'objet de la présente étude) et dans le Finistère (une station ?). C'est donc une endémique française dont le rétrécissement de l'aire doit faire l'objet de la plus grande attention.

Ecologie et Phytosociologie :

1. Stations déjà connues :

Astragalus baionensis est une espèce des sables maritimes (J. LLOYD et H. des ABBAYES), des sables littoraux (H. COSTE, P. FOURNIER, D. CARTIER in M. GUINOCHET et R. De VILMORIN) : c'est donc une psammophyte littorale.

L'espèce fait partie du cortège caractéristique du **Galio arenarii - Hieracietum eriophori**, association des sables mal fixés, un peu mobiles, endémique du golfe de Gascogne d'Arcachon à l'Adour. Cette phytocénose est vicariante du **Festuco - Galietum arenarii** plus septentrional. *Astragalus bayonensis* peut également se trouver dans le cortège d'individus d'associations en relations topographiques avec la précédente comme le **Sileno thorei - Ammophiletum arenariae**, association des sables plus mobiles de la Charente-Maritime à l'Adour (C. LAHONDÈRE 1979), peut-être également dans des endroits plus ou moins dégradés au sein d'associations occupant les sables fixés du **Sileno portensis - Helichrysetum stoechadis** des côtes girondines et landaises.

Dans la Baie d'Audierne (Finistère), nous n'avons pas effectué de relevé phytosociologique, mais l'astragale de Bayonne s'y trouve au voisinage de *Galium arenarium* et de *Festuca rubra* subsp. *oraria* Dumort. (= *F. juncifolia* Chaub.), espèces différentielles de l'**Euphorbio paraliadis - Festucenion arenariae**, sous-alliance regroupant les associations des sables mal fixés du littoral atlantique.

2. Station de Saint-Palais-sur-Mer :

A Saint-Palais-sur-Mer la station d'*Astragalus baionensis* est située à près d'un kilomètre et demi (à vol d'oiseau) de la mer, dans un environnement boisé du **Pino - Quercetum ilicis**, au contact d'une route départementale et d'un manteau bas du **Rubio peregrinae - Cistetum salvifolii**. Le relevé suivant a été réalisé :

Surface : 100 m ²	
Recouvrement total : 60 %	
<i>Astragalus baionensis</i>	2
Espèces de l'Artemisio lloydi - Ephedretum distachyae :	
<i>Koeleria glauca</i>	3
<i>Helichrysum stoechas</i> subsp. <i>stoechas</i>	+
<i>Jasione montana</i>	+
Espèces du Therio - Airion et des Tuberarietea guttatae :	
<i>Aira caryophyllea</i> subsp. <i>caryophyllea</i>	1
<i>Tuberaria guttata</i>	+
<i>Logfia minima</i>	+
<i>Arenaria serpyllifolia</i>	+
<i>Phleum arenarium</i>	+
<i>Cerastium pumilum</i> subsp. <i>pumilum</i>	+
<i>Erodium aethiopicum</i> Bruhm. et Thell.	+
<i>Vulpia fasciculata</i>	+
<i>Bromus madritensis</i>	+
Espèces des stades ultérieurs :	
<i>Pinus pinaster</i> subsp. <i>atlantica</i> (plantules)	1
<i>Cistus salvifolius</i> (plantules)	+
<i>Quercus robur</i> subsp. <i>robur</i> (plantules)	+

Autres espèces :	
<i>Cynodon dactylon</i>	+
<i>Carex arenaria</i>	+
<i>Sedum reflexum</i>	+
<i>Centaurea aspera</i> subsp. <i>aspera</i> (plantules)	+
Bryophytes et <i>Cladonia</i> sp.	

L'instabilité du sable de cette zone piétinée voisinant avec un sentier emprunté par des motos tous terrains est celle que l'on observe au niveau du **Galio - Hieracietum eriophori** et du **Festuco - Galietum arenarii**, mais elle a une tout autre origine. La dominance d'espèces de l'**Artemisio - Ephedretum** est à rapprocher de la présence probable de l'astragale dans des zones perturbées du **Sileno portensis - Helichrysetum stoechadis** que nous évoquions un peu plus haut. Un problème important doit encore être posé : quelle est l'origine de cette petite colonie située atypiquement au milieu d'une vaste zone boisée ?

Conclusion :

La découverte de cette station d'*Astragalus baionensis* est donc importante pour une double raison : la très grande rareté de l'espèce et l'originalité de son environnement. Le maintien de la station passe par une discrétion de chacun et par des mesures de gestion appropriées. Ainsi est-il nécessaire d'interdire la circulation des véhicules tout terrain sur la zone où se développe l'astragale et à proximité immédiate de celle-ci par la pose d'une clôture ou de plots en bois suffisamment rapprochés et hauts. L'emploi de désherbants sur le bord de la route doit être prohibé au niveau de la station. Le piétinement accompagnant l'entretien manuel du site devrait suffire à assurer une certaine mobilité du substratum dont nous avons vu qu'elle était l'une des constantes du milieu physique favorable au bon développement de l'astragale de Bayonne.

Enfin il est indispensable pour la pérennité, voire l'extension, de l'espèce d'arracher les plantules des stades ultérieurs de l'évolution de la végétation : ciste, pin, chênes et autres taxons du manteau qui pourraient entreprendre la colonisation de ce milieu. Malgré de très sérieuses menaces quant à l'avenir d'*Astragalus baionensis* dans la forêt des Combots d'Ansoine à Saint-Palais-sur-Mer, nous espérons que le propriétaire des lieux, à savoir le Conservatoire du Littoral, et leur gestionnaire, l'Office National des Forêts, voudront bien entreprendre tout ce qui est nécessaire à sa sauvegarde.

Bibliographie

- ASEGINOLAZA IPARRAGIRRE, Carlos, et coll., 1984 : Araba, Bizkaia eta Gipuzkoako landare katalogoa (Catalogo floristico de Alava, Vizcaya y Guipuzcoa). 1149 p. Vitoria-Gasteiz.
- CONTRE, É. : Inédit. Fichier S.B.C.O. Saint-Sulpice-de-Royan.
- COSTE, H., 1901 : Flore de la France. T. I. p. 369. Lib. Sciences et Arts. Paris.
- DANTON, P. et BAFFRAY, M., 1995 : Inventaire des plantes protégées en France. 294 p. Nathan. Paris.
- Des ABBAYES, H., CLAUSTRES, G., CORILLION, R. et DUPONT, P., 1971 : Flore et Végétation du Massif Armoricaïn. I - Flore vasculaire. 1 227 p. Presses Universitaires de Bretagne. Saint-Brieuc.
- DUPONT, P., 1962 : La flore atlantique européenne. 414 p. Documents pour les cartes de productions végétales. Faculté des Sciences de Toulouse.
- FAVENNEC, J., (sous la direction de), 1998 : Guide de la flore des dunes littorales de la Bretagne au sud des Landes. 168 p. Editions Sud-Ouest. Bordeaux.
- FOURNIER, P., 1961 : Les Quatre Flores de la France. 1 106 p. P. Lechevalier. Paris. Réédition.
- GÉHU, J.-M., 1978 : Les phytocénoses endémiques des côtes françaises occidentales. *Bull. Soc. Bot. Fr.*, **125** : 199-208.
- GÉHU, J.-M., 1994 : Esquisse synsystématique et synchorologique provisoire des végétations littorales de France. 34 p. Amicale phytosociologique. Bailleul.
- GUINOCHET, M. et De VILMORIN, R., 1984 : Flore de France. Tome. 5. p. 1 714. C.N.R.S. Editeur. Paris.
- JEANJEAN, A. F., 1961 : Catalogue des plantes vasculaires de la Gironde. 332 p. Actes Société Linnéenne de Bordeaux.
- LAHONDÈRE, Ch., 1979 : La végétation des sables dunaires du littoral du Golfe de Gascogne entre Capbreton et Hendaye. *Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest* N. S. **10** : 235-246.
- LAHONDÈRE, Ch., 1994 : Deuxième journée : vendredi 9 juillet 1993. La Baie d'Audierne et l'anse de Kéroulé. *Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest.*, N. S., **25** : 265-274.
- LAHONDÈRE, Ch., 1999 : Inventaire floristique de la Forêt des Combots d'Ansoine. 31 p. O.N.F.
- LLOYD, J., 1886 : Flore de l'Ouest de la France. 4^{ème} édition. 455 p. Th. Veloppé Nantes, J. B. Baillièrre. Paris.
- MAGNANON, S., 1993 : Liste Rouge des espèces végétales rares et menacées du Massif Armoricaïn. *ERICA*. **4** : 1 - 22.

- PORTAL, R., 1999 : *Festuca de France*. 371 p. Chez l' auteur. Vals près Le Puy.
- PROVOST, M., 1993 : *Atlas de répartition des plantes vasculaires de Basse-Normandie*. 90 p. + 237 planches. Presses Universitaires Caen.
- RAMEAU, J.-C., 1996 : *Réflexions syntaxonomiques et synsystématiques au sein des complexes sylvatiques français*. 230 p. E.N.G.R.E.F. Nancy.